



---

## **DÉLIBÉRATION N° 127/2017/CACL**

DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 09 NOVEMBRE 2017 A 10H00  
AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

---

### **PORTANT MISE EN PLACE DU PROGRAMME CEE-TEPCV ET CONVENTIONS AFFÉRENTES POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DES COMMUNES**

Nombre de Conseillers en exercice : 30  
Nombre de Conseillers Présents : 20  
Nombre de Procuration : 2  
Date de convocation : 31 octobre 2017

Nombre de suffrages exprimés : 22  
Vote :  
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

**L'an deux mille dix-sept, le jeudi neuf novembre, les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une Assemblée Plénière, à la salle de délibération « Danielle BREVET » au siège social de la CACL, sous la présidence de Madame Marie-Laure PHINÉRA-HORTH.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Roger ARON 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Monique AZER 3<sup>ème</sup> Membre du bureau ; Serge BAFU 6<sup>ème</sup> Vice-Président ; Georgina CHIN-TEN-FUNG Conseillère communautaire ; Corinne DIMANCHE Conseillère communautaire ; Marie-Reine GIRAULT Conseillère communautaire ; Nestor GOVINDIN 2<sup>ème</sup> Membre du bureau ; Farah KHAN Conseillère communautaire ; Roland LEANDRE Conseiller communautaire ; Patrick LECANTE 1<sup>er</sup> Vice-Président ; Thierry LEMKI Conseiller communautaire ; Chester LEONCE Conseiller communautaire ; Maryse LUPON Conseillère communautaire ; Mylène MAZIA Conseillère Communautaire ; Claude MORTIN Conseiller Communautaire ; PHINÉRA-HORTH Présidente ; Jocelyne PRUDENT Conseillère Communautaire ; Raphaël RABORD 4<sup>ème</sup> Vice-Président ; Anne-Michèle ROBINSON Conseillère communautaire ; Serge SEWGOBIND Conseiller communautaire.

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES** : Gilles ADELSON 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; Jean GANTY 1<sup>er</sup> Membre du bureau → Procuration à Raphaël RABORD 4<sup>ème</sup> Vice-Président ; David RICHE 3<sup>ème</sup> Vice-Président Conseiller communautaire → Procuration à Marie-Reine GIRAULT Conseillère communautaire.

**ÉTAIENT ABSENTS** : Cathia ANATOLE Conseillère communautaire ; Rosaline CAMILLE-SIDIBE Conseillère communautaire ; Claude PLENET Conseiller communautaire ; Jean-Pierre Théodore ROUMILLAC Conseiller communautaire ; Gabriel SERVILLE Conseiller communautaire ; Jean-Yves THIVER Conseillère communautaire ; Alex WEIMERT Conseiller communautaire.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Marie-Reine GIRAULT

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N°698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 312/2D/2B du 18 février 2008 portant transfert de la compétence déchets ménagers à la CCCL ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

**Vu** l'élection de Mme Marie-Laure PHINERA-HORTH à la présidence de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), le 17 avril 2014 ;

**Vu** l'élection des 6 Vice-Présidents et de 3 conseillers communautaires membres du Bureau, constituant avec la Présidente 10 membres du Bureau ;

**Vu** la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Entendu** l'avis favorable de la commission finances du mardi 07 novembre 2017,

**Entendu** l'avis favorable du Bureau du mardi 07 novembre 2017 ;

**Entendu** le **Rapport N° 127/2017/CACL** relatif à la mise en place du programme CEE-TEPCV et conventions afférentes pour la rénovation de l'éclairage public des communes.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré :**

**PREND ACTE** du **Rapport N° 127/2017/CACL** de la Présidente relatif à la mise en place du programme CEE-TEPCV et conventions afférentes pour la rénovation de l'éclairage public des communes.

**APPROUVE** les conventions de vente de certificats d'économie d'énergie par la CACL à TOTAL et EDF.

**AUTORISE** la Présidente à conclure les conventions susmentionnées avec TOTAL et EDF.

**AUTORISE** Madame la Présidente sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le jeudi 09 novembre 2017



**POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME**

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL  
**Marie-Laure PHINERA-HORTH**